

Demande de délivrance du titre de maître-restaurateur

Selon les dispositions des textes suivants :

- décret n° 2007-1359 du 14 septembre 2007 relatif au titre de maître-restaurateur,
- arrêté du 14 septembre 2007 relatif à l'attribution du titre de maître-restaurateur.

- Première demande
- Renouvellement

1) DEMANDEUR :

NOM :

Prénom :

Qualité et fonction du demandeur :

Tel :

mail :

Restaurant :

Adresse du restaurant :

2) CLASSIFICATION DE LA DEMANDE :

La demande est déposée :

- au titre des diplômes uniquement,
- au titre de l'expérience et des diplômes,
- au titre de l'expérience uniquement,
- au titre de l'expérience et présence d'un cuisinier détenant un diplôme.

3) DOCUMENTS JOINTS A LA DEMANDE:

- Rapport d'audit,
- Identité du candidat, adresse du siège de l'établissement et enseigne de l'établissement,
- K-BIS de moins de 3 mois,
- Attestation sur l'honneur du chef d'entreprise que lui-même ou la société sont à jour des cotisations fiscales et sociales exigibles,
- Diplômes et ou justificatifs de l'expérience professionnelle (selon la classification de la demande),
- Attestation du candidat indiquant qu'il exerce personnellement l'activité de cuisinier ou qu'il supervise personnellement celle-ci.

Certifié exact le :

Signature du candidat :